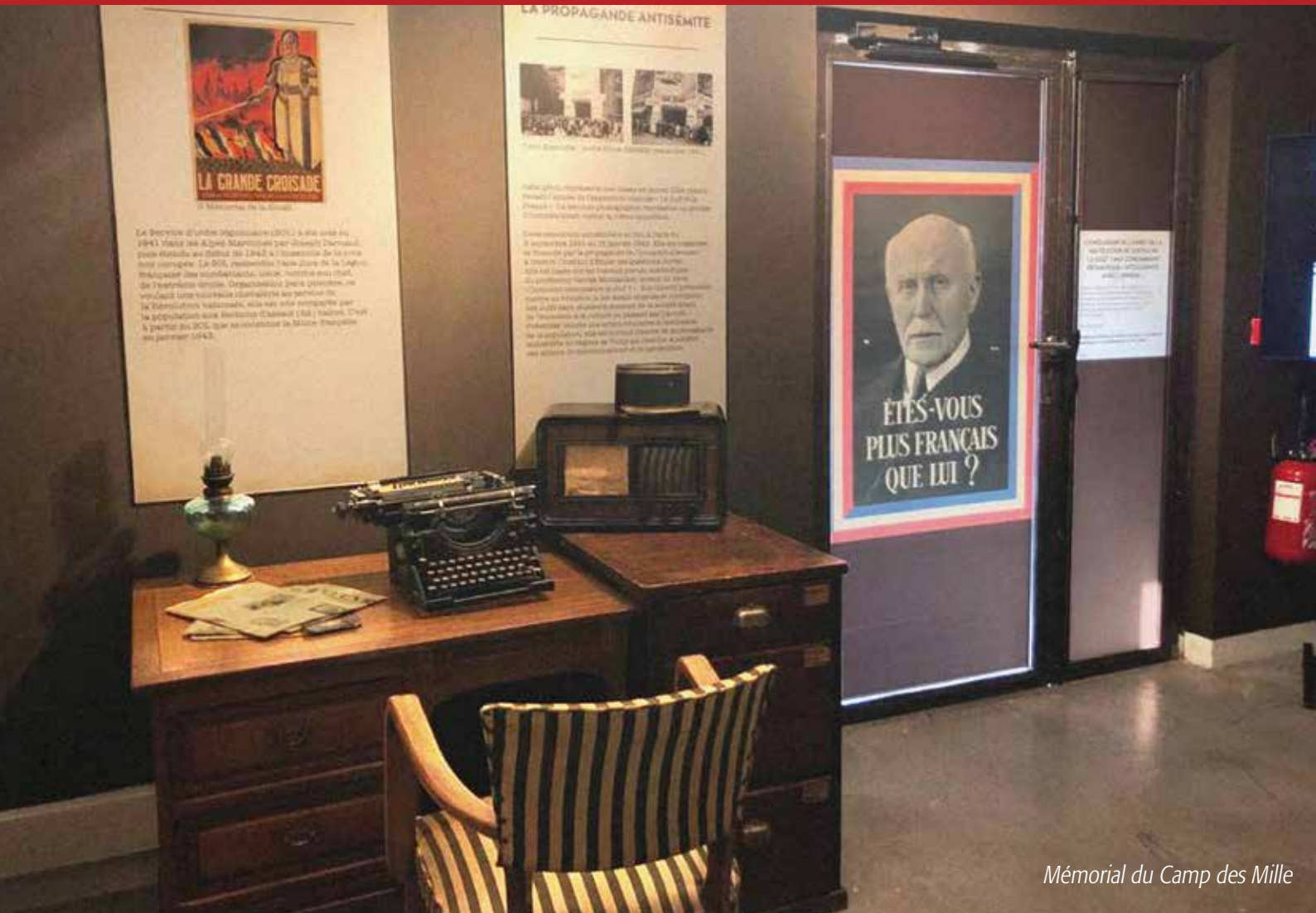
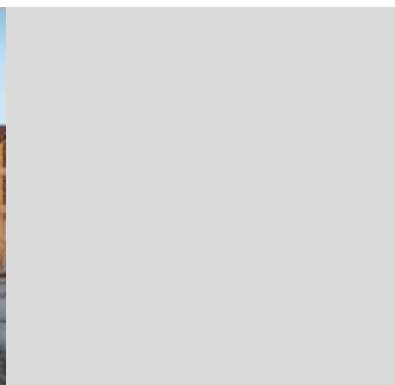




DOSSIER LA MÉMOIRE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



Mémorial du Camp des Milles



03 INTERNATIONAL
Au Royaume du Maroc
le contribuable paie,
le Roi s'enrichit...

04 DOSSIER
La Mémoire pour
construire l'avenir...

17 NATIONAL
Un colloque du MRAP :
Les réfugiés

19 COMITÉS LOCAUX
Regard sur
les femmes afghanes

SOMMAIRE

3 INTERNATIONAL

Au Royaume du Maroc
le contribuable paie,
le Roi s'enrichit...

5 DOSSIER

3 Questions à Benjamin Stora

Nantes : les associations dans le
travail de mémoire

MRAP des Landes : une action
citoyenne mémorielle

France-Allemagne : de la haine
à l'amitié ?

Mille autres et l'histoire de la
disparition forcée en Algérie

Pape Ndiaye : une vision des
migrations qui inclut la question
coloniale

Une exposition pour une autre
mémoire

Missak Manouchian au Panthéon ?

De l'apport particulier d'un
Musée Colonial

À avignon, sortie avec le MRAP
Création du Comité Laghouat

16 NATIONAL

Un colloque du MRAP : les
réfugiés

21 COMITÉS LOCAUX

Paris : Regard sur les femmes
afghanes

24 NOTES DE LECTURE

« Différences » / Abonnement annuel : 24 € //
43, bd de Magenta - 75010 PARIS // Tél. : 01 53 38 99 86 -
Fax : 01 40 40 90 98 // Directeur de la publication : Pierre
Mairat // Rédaction : Charles Louvard // Assistants de
rédaction : M.G. Guesdon // Trésorière : Martine Matmati //
Gestion des abonnements : Isabel Dos Martires //
Conception/Impression : Marnat - Tél. : 01 47 40 33 10 //
Dépôt légal : Juillet 2007



*Co-Présidents



J.F. QUANTIN*



Kaltoum GACHI*



François SAUTEREY*

CONSTRUIRE UNE MÉMOIRE pour préparer l'avenir.

Ce numéro de Différences comprend un dossier sur la mémoire. Le passé est omniprésent autour de nous. Chaque année, dans chaque village, une cérémonie se déroule devant un monument aux «morts pour la patrie»

Quelle ville n'a pas une rue Gambetta ou une place de la Libération ? Mais tout cela n'est LE passé. C'est une mémoire, c'est à dire une construction sociale et politique fabriquée à partir du passé. Elle est fabriquée consciemment par les politiques, l'école, la vie culturelle, les médias. Elle doit l'être aussi par nous, citoyens actifs qui voulons construire l'avenir.

Le MRAP a toujours donné, dans son discours et ses actions, une grande place à la mémoire, celle des horreurs, engendrées en particulier par le racisme et la haine : l'esclavage, le colonialisme, les génocides. Mais aussi celle des luttes pour l'égalité, l'émancipation, la fraternité. Nous ne construirons pas l'avenir sans comprendre pourquoi il y a eu Hitler, pourquoi il y a eu Martin Luther King.

Nous ne sommes pas seuls à nous poser ces questions. Des historiens, de villes, des associations font un travail pédagogique remarquable que le MRAP utilise dans son action éducative. Après avoir glorifié pendant quelques décennies sa monstrueuse boucherie, Verdun est devenue un centre mondial de la paix. Nantes a intégré à son identité son passé esclavagiste.

Lentement, trop lentement de nouvelles interrogations se font jour sur les rapports de la France avec l'Algérie, avec l'Afrique. C'est d'autant plus indispensable que les acteurs de ce proche passé, ou leurs descendants, sont parmi nous. Quelle que soit la place qu'ils y ont occupée, nous sommes persuadés que l'avenir est dans ce que nous appelons une «mémoire partagée». C'est aussi la raison pour laquelle nous militons, pour que soit ajoutée à cette construction une pierre importante qui manque encore : enfin, en France, un musée de l'histoire du colonialisme... ❖

Nom ??



LE MRAP REND HOMMAGE à Bernard Ravenel.

C'est avec beaucoup de tristesse que le MRAP a appris le décès de Bernard Ravenel. Il adresse à sa famille, à ses ami·es, notamment aux militant·es de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité), ses plus sincères condoléances.

Bernard fut le premier Président de l'Association France Palestine Solidarité de sa fondation en 2001 jusqu'en 2009. Il fut aussi l'un des organisateurs du Tribunal Russell pour la Palestine, dont les travaux commencèrent le 4 mars 2009 pour se terminer en 2014.

Pacifiste, antiraciste, Bernard était un militant infatigable qui ne toléra aucune entorse aux valeurs qu'il défendait et qui sont aussi les nôtres. C'est ainsi qu'ardent défenseur du droit des Palestiniens, il participa à la lutte pour leurs droits tout en condamnant tout dérapage antisémite.

Bernard, le meilleur hommage que nous puissions te rendre est de continuer tes combats pour les droits du peuple palestinien, pour la paix et contre toute forme de racisme. ❖

**Le Bureau National du MRAP,
le 16 janvier 2023**



Délégation sahraouie au Conseil des Droits de l'Homme.

AU ROYAUME DU MAROC LE CONTRIBUABLE PAIE, le Roi s'enrichit...

Les images du Commandeur des croyants déambulant ivre dans les rues de Paris¹ ont été virales sur les réseaux sociaux marocains. Le séjour prolongé du Roi du Maroc à Paris a donné l'impression aux marocains qu'il se désintéressait des crises qui parcourent le pays.

significatifs. Il est vrai aussi que la machine administrative de l'État n'est véritablement efficace que là et si le Palais le souhaite. En définitive, c'est surtout l'appareil répressif qui se montre le plus efficace pour étouffer les soubresauts revendicatifs qui se manifestent dans les différentes régions du Royaume. Ainsi, les plumes marocaines indépendantes qui cherchent à rapporter les carences dont souffrent les populations ou les affaires de corruption qui gangrènent la société marocaine, y compris dans les centres pénitenciers², sont incarcérées ou ont choisi l'exil.

La nouvelle majorité sortie des urnes il y a un an, non plus, n'a pas encore apporté de remèdes structurels aux crises économique, sociale et alimentaire dont souffre la population marocaine et que le dernier rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement³ décrie, en soulignant les carences des secteurs de la santé et de l'éducation.

Mais les chefs d'industries et autres capitaines de la finance qui siègent actuellement au gouvernement n'ont pas à craindre l'ire du souverain. Au contraire, travaillant main dans la main avec les hommes de confiance du Palais, le gouver-

Une nouvelle majorité

Comme toujours, il faut que tout change pour que rien ne change. L'adoption d'une nouvelle Constitution en 2011, qui n'a pas transformé la nature profonde du régime, et la décennie de gouvernance assurée par le Parti de la justice et du développement (PJD), à caractère islamiste, aura permis à Mohamed VI de prévenir le développement d'un mouvement islamiste radical au sein de son royaume, lequel, par ailleurs, exporte grand nombre de djihadistes vers d'autres pays. Le gel définitif du

mouvement populaire connu comme le «printemps arabe» a poussé vers la sortie les responsables du PJD, devenus désormais largement minoritaires au sein de la Chambre des Représentants, à cause aussi de la signature des Accords d'Abraham avec Israël de leur part, intervenue sur décision du Roi, bien entendu.

La gouvernance du PJD n'a pas su (ou pu) trouver les moyens de satisfaire les revendications populaires et Mohamed VI ne s'est jamais privé de faire savoir publiquement tout le mal qu'il pensait de l'incapacité des différents ministres à mettre en œuvre les programmes qui étaient supposés apporter des changements économiques et sociaux

1 https://twitter.com/jalilws/status/1563244824652058625?s=48&t=10Ye1H8UrNnMcbqoZ5_baQ

2 Hicham Mansouri, *Au cœur d'une prison marocaine*, Ed. Libertalia - 2022

3 <https://hdr.undp.org/>

AU ROYAUME DU MAROC LE CONTRIBUABLE PAIE, le Roi s'enrichit... suite et fin de la page 03

nement présidé par Aziz Akhannouch est à la tâche pour donner un nouvel élan aux grandes compagnies, y compris celles appartenant à la holding de la famille royale,⁴ tout en maintenant un contrôle sévère sur les voix discordantes qui s'expriment dans le Royaume.

La politique extérieure sous le prisme du Sahara occidental

La signature des Accords d'Abraham en décembre 2020 a permis à Mohamed VI d'obtenir la reconnaissance officielle de la part des USA de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Dès lors, tous les efforts de la diplomatie marocaine tendent à faire en sorte que le plus grand nombre possible de pays emboîtent le pas à Donald Trump.

Les premiers succès sont venus de deux gouvernements socialistes européens : d'abord l'Espagne, à travers une lettre adressée par le Président du gouvernement Sánchez au Roi du Maroc dont, ni les membres du gouvernement, ni les parlementaires n'ont pu prendre connaissance de tous les détails ; les mauvaises langues disent que cela permet surtout à son épouse de développer ses affaires au Maroc. Le Chancelier Scholz ensuite a radicalement changé la position de l'Allemagne vis-à-vis du Royaume du Maroc.

Pour sa part, Joe Biden n'a pas annulé le décret de Trump, mais le Congrès a imposé une restriction aux programmes de coopération militaire avec le Royaume du Maroc, aussi longtemps que ce dernier ne s'engage à trouver une solution à la question du Sahara occidental.⁵ Par ailleurs, l'exercice militaire « *African Lion* », organisé annuellement par les États-Unis, auquel participent une dizaine de pays d'Afrique, ne devrait plus se tenir au Maroc.

4 La Holding Siger (enversement du mot latin regis = roi), appartenant à Mohamed VI, détient la majorité des parts de la Holding Al Mada (www.almada.ma), dont bon nombre de sociétés incorporées développent des activités au Sahara occidental.

5 <https://www.globallibertyalliance.org/gla-news/congress-restricts-sales-of-weapons-to-the-kingdom-of-morocco-over-western-sahara-question-and-human-rights>

Toutefois, la signature des Accords d'Abraham a immédiatement apporté un soutien matériel (système Pegasus, drones, missiles) et d'intelligence (système satellitaire) aux forces d'occupation marocaines de la part d'Israël, qui se dit prêt également à partager ses connaissances en matière d'énergie nucléaire.⁶

Un effort de guerre supplémentaire pour

6 <https://israelvalley.com/2022/10/10/secret-detat-le-maroc-va-t-il-devenir-une-puissance-nucleaire-avec-laide-disrael/>

les contribuables marocains qui vient s'ajouter aux coûts engendrés chaque année pour l'entretien du matériel et d'une force de 120 000 soldats et des forces de sécurité civile qui assurent aux sociétés marocaines (y compris celles du Roi) et internationales, de développer leurs activités illégales au Sahara occidental, en violation du droit international, y compris le droit à l'autodétermination et du droit au développement du peuple sahraoui. ❧

G. Fattorini

UN EXAMEN PÉRIODIQUE bien maigre

L'Examen Périodique Universel est un mécanisme introduit lors de la création du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU en 2006. Conçu comme un organe composé d'experts indépendants chargés d'évaluer régulièrement le respect des droits humains de tous les pays, il a été réduit à un pur exercice diplomatique inter pares qui ne fait que refléter l'état des relations bilatérales, régionales ou mondiales du pays examiné et au cours duquel l'État examiné dispose d'une heure de temps pour faire la promotion des actes législatifs et des politiques adoptés pour le plus grand bien des citoyens.

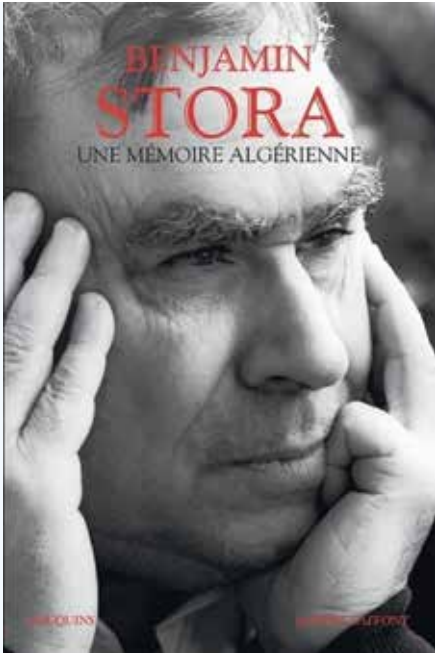
Le quatrième Examen Périodique du Royaume du Maroc, qui s'est tenu le 8 novembre dernier, n'a pas échappé à cette dynamique : la plupart des pays félicitant l'État marocain pour la mise en œuvre de son « Plan d'action national en matière de démocratie et de droits de l'homme » et de son « Nouveau modèle de développement », présenté comme la clef de voûte donnant accès au bien être à tous à l'horizon 2035... ce qui permet de nourrir les espoirs de la population à long terme et d'entretenir l'image d'un pays tourné vers l'avenir. Des voix trop isolées se sont levées pour souhaiter une plus grande liberté d'opinion et d'expression, l'arrêt de la pratique de la torture et de la peine de mort ou un plus grand respect

des droits des femmes et des migrants. À la lumière des enquêtes ouvertes dans le cadre des récentes révélations concernant le trafic d'influence, voire la corruption, au sein des institutions européennes de la part d'agents du Royaume du Maroc, on peut se demander si de telles pratiques ne sont pas également en cours dans les instances onusiennes.

Il y a une dizaine d'années, l'auteur de ces lignes s'était vu offrir de la part d'un diplomate marocain une « aide financière »... à condition que lui-même et le MRAP changent de position par rapport à la question du Sahara occidental. À ce propos, il faut quand même relever que l'Examen Périodique du Royaume du Maroc a été une rare occasion pour entendre des États manifester leur inquiétude par rapport à la poursuite de l'occupation illégale du Sahara occidental et recommander au Royaume du Maroc de respecter les droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance... Gageons que ces recommandations ne seront pas acceptées par la délégation marocaine lors de l'adoption du rapport final au mois de mars prochain. ❧

G. Fattorini,

Président du comité local de Grenoble, représentant du MRAP au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève.



3 QUESTIONS À Benjamin STORA

« Dans ses mandats, le MRAP propose la construction d'une « mémoire partagée ». Dans votre rapport sur la guerre d'Algérie, vous évoquez des « mémoires convergentes ». Pourriez-vous nous préciser la nature, l'importance et l'objectif de cette notion ? »

Benjamin Stora : Le système colonial a eu pour « tradition » de séparer les individus, les classes, les communautés, en établissant des hiérarchies de domination. Dans ce système de cloisonnement et de répression, la peur naît de la méconnaissance de l'autre. Il faut donc, à mon avis, faire se rencontrer, se découvrir chacune des mémoires.

La convergence permet de faire tomber les murs de la peur, et ouvre le chemin vers un vivre-ensemble, la construction de « mémoires partagées ». Il n'y a pas de contradiction entre ces deux notions, mais complémentarité.

« Quel est le rôle du temps dans la construction de la mémoire ? Est-il inévitable qu'il y ait, après les grands événements traumatiques, comme la guerre d'Algérie ou les génocides, une période d'omerta, avant que vienne un temps de la résilience ? Pour celle-ci, la succession des générations est-elle une nécessité ? ».

B.S : Après les grandes catastrophes historiques, guerres ou exils, on peut voir se dessiner, dans les sociétés traumatisées,

une volonté d'oublier pour vivre. C'est ce que j'ai qualifié « d'oubli nécessaire » pour pouvoir avancer, et ne pas rester prisonnier d'un passé qui étouffe, empêche de construire des projets.

Mais il y a aussi un « oubli organisé », celui des États, qui ne veulent pas regarder le passé cruel, ne veulent pas assumer leur responsabilité dans les tragédies passées. Lorsque s'épuise « l'oubli nécessaire » vient alors le temps des demandes de reconnaissance et de réparations, pour briser « l'oubli organisé ». Nous vivons ces exigences aujourd'hui avec la question coloniale portée par les nouvelles générations, issues des combats post-coloniaux.

« La France a un lourd passé colonial. Il y a des débats sur ses conséquences dans la France actuelle, dans sa sociologie, dans son imaginaire et dans sa situation géopolitique. Pensez-vous qu'il y a actuellement des évolutions dans la construction et la gestion de cette question mémorielle ? ».

B.S : L'histoire de la colonisation est à la fois un « récit des faits passés » et une

histoire immédiate. Si la présence coloniale de la France en Algérie a pris fin en 1962 et constitue donc un fait distant de plus d'un demi-siècle, les circonstances très particulières de la guerre d'indépendance algérienne font que son histoire est réellement inséparable d'une mémoire qui est encore en partie au moins vivante, et non reconstruite a posteriori.

Nous sommes donc non seulement face à la classique dualité de l'« histoire » et de la « mémoire », mais plus encore pris dans le triple nœud de l'histoire, de la mémoire et de la politique. Ajoutons que les traumatismes se transmettent d'une génération à l'autre, dans un sens positif (la reconnaissance des crimes ou erreurs par les États), ou négatif (l'enfermement dans une démarche uniquement identitaire).

Avec le temps qui passe, les gestes, nécessaires, de reconnaissance par l'État doivent aussi s'accompagner du passage, par la politique, du statut de victime à celui de citoyen, de combattant pour une société égalitaire, démocratique. ::

Signature ???



Mémorial des martyrs, Alger © 123rf.com

NANTES : LES ASSOCIATIONS dans le travail de mémoire

Faire mémoire du passé esclavagiste nantais n'était pas chose facile il y a 40 ans.



Sur la passerelle Victor Schoelcher, le 10 mai 2019

Plusieurs associations dont le MRAP mais aussi des historiens locaux et des militants attachés au respect des droits humains, dont beaucoup étaient d'origine africaine ou antillaise, ont contribué alors à rappeler la place de Nantes dans cette histoire tragique. Ils s'opposaient aux élus de l'époque qui, à l'instar de beaucoup d'autres villes, préféraient la refouler.

Parmi ces associations pionnières, il faut citer Le Triangle d'Ebène, créée pour le tricentenaire du Code Noir (1985), Combite Dom qui deviendra Mémoire de l'Outre Mer, et enfin Les Anneaux de la Mémoire.

La Ville de Nantes, avec le nouveau maire Jean-Marc Ayrault, et le Musée du Château des Ducs de Bretagne soutiendront cette

initiative par une exposition qui attirera plus de 400 000 visiteurs entre décembre 1992 et mai 1994.

Il est indéniable que cette exposition, du fait de sa qualité historique (en fonction des états de la recherche de l'époque), de sa mise en scène pédagogique, en raison aussi de son impact local et international, a été un événement fondateur. Nantes a enfin regardé son histoire en face en refusant le déni qui caractérisait la période précédente. Évitant les écueils de la victimisation et de la repentance, ce travail de mémoire, qui s'adressait à la fois au cœur, du fait de l'émotion que le parcours suscitait, et à la raison par son niveau scientifique, a au contraire contribué à la vitalité et au rayonnement de la Ville.

En 2012 a été inauguré le Mémorial de

l'abolition de l'esclavage qui a permis une visibilité de cette réalité dans l'espace public. Et une nouvelle exposition intitulée *L'Abîme* en référence aux trois gouffres de la servitude décrits par Édouard Glissant a été présentée au Château pendant 8 mois à partir d'octobre 2021. Revisitant les collections du musée sous un angle nouveau, elle manifestait l'évolution des esprits : volonté de nommer ces personnes qui ont vécu en esclavage sur le sol français notamment à Paris et à Nantes, afin comme le précisait Krystel Gualdé, directrice scientifique du musée, «de leur redonner l'humanité.»

Dans les années 80, les associations célébraient l'abolition de l'esclavage par un jet de fleurs en Loire. La cérémonie relevait alors d'une démarche de résistance. Si elle a pris désormais, chaque 10 mai, une orientation plus institutionnelle, la mobilisation militante demeure forte autour de cette date à travers diverses initiatives artistiques et culturelles, associant souvent des écoles. Il existe aussi des commémorations «marronnes», le 8 mai, pour ne pas oublier les luttes des esclaves. Le Mémorial reste toujours un point de rassemblement.

Le MRAP nantais est fier d'avoir participé à cette aventure et de continuer à promouvoir et à partager cette mémoire en s'appuyant sur des lieux spécifiques. Des exilés qui suivent nos cours de français bénéficient ainsi de visites guidées, au château et au Mémorial.

Des propositions se font jour pour continuer ce travail : donner à une artère nantaise le nom de Frantz Fanon, faire connaître la Charte du Mandé qui aurait été en 1222 la première déclaration universelle des droits humains.

Restons vigilants : la hiérarchisation des êtres humains qui a servi à justifier la domination, la Traite atlantique et la colonisation, continue d'imprégner notre monde. ::

François Levent

MRAP DES LANDES

UNE ACTION CITOYENNE mémorielle

Depuis l'année 2017 le MRAP des Landes est engagé dans une action intitulée « **Sur les pas de la mémoire** » conduite en partenariat avec le service Politique de la Ville de l'Agglomération du Marsan et les « Junior associations » des quartiers du Peyrouat à Mont-de-Marsan et de La Moustey à Saint-Pierre-du-Mont (commune limitrophe). Initiative soutenue par la DILCRAH dont le représentant officiel est venu à Mont-de-Marsan en 2018.

L'objectif affiché dès le départ était de ne pas s'accoutumer à la montée des replis identitaires avec ce que cela suggère de communautarismes, de préjugés et de racisme.

Faire partager à des jeunes des quartiers et à leurs familles venues de différents pays la diversité des mémoires avec lesquelles la France s'est constituée était une volonté affirmée. L'histoire commune de la France se doit d'être mieux connue et partagée avec ses épisodes heureux et ses pages sombres. Le projet était donc d'intervenir dans les quartiers sur des thématiques de mémoire locale et de faire découvrir des lieux de mémoire importants et qui comptent dans l'histoire d'un pays qui est devenu le leur. S'adressant prioritairement à des jeunes, les actions se devaient de ne pas oublier des moments plus récréatifs de découverte.

Des lieux de mémoire significatifs

Dès l'automne 2017 avec la visite du camp de Gurs dans les Pyrénées Atlantiques (camp d'internement de républicains espagnols dès 1939, puis de juifs avant les camps d'extermination, et « d'indésirables » durant la seconde guerre mondiale), l'action mémorielle se poursuivait la même année avec la visite de l'écomusée de Marquèze (*Les Landes d'antan*), puis la visite guidée de Bordeaux ville du commerce négrier aux 17^{ème} et

18^{ème} siècles, et enfin la participation à la cérémonie dédiée à la mémoire des enfants juifs raflés dans les Landes en 1942, déportés et assassinés à Auschwitz (participation reconduite tous les ans depuis). En parallèle, une exposition de photos sur les habitants du quartier du Peyrouat réalisées depuis plus de 30 ans, un diaporama sur les visites récemment effectuées donnaient l'occasion d'un repas festif partagé et d'un débat pour tirer tous les enseignements des mémoires revisitées (démarche qui se répétera chaque année).

En 2018 : « montée à Paris » (une première pour beaucoup de jeunes) afin de découvrir le Musée de l'Histoire de l'immigration (Porte Dorée), la capitale et sa diversité culturelle (ses monuments emblématiques et religieux).

Voyage de plusieurs jours à Marseille en 2019, ville-carrefour des civilisations méditerranéennes et de la diversité des populations : ses quartiers (échanges avec des jeunes des quartiers Nord), son MUCEM, ses sites historiques, et son stade...), et dans les environs visite du Mémorial du Camp des Milles.

En 2020 : une visite de La Rochelle, également ville du commerce négrier (port et musée) prolongeait la réflexion sur l'esclavage et ses conséquences.

Après la parenthèse de 2021 pour les raisons que l'on sait, c'est **en 2022** que l'action se poursuivait avec une projection et un débat autour du film « Indigènes » (le rôle des Africains dans le combat pour libérer la France), et la mise en œuvre d'un projet inabouti sur l'immigration italienne dans le Sud-Ouest et les migrations actuelles passant par l'Italie. Un voyage était prévu en Italie mais n'a pas pu se réaliser faute de moyens financiers suffisants.

En 2023 une réflexion est en cours pour reprendre ou pas le projet sur l'immigration italienne dans le Sud-Ouest ou ouvrir une autre voie. Cela reste à voir avec les jeunes des quartiers et leurs responsables. Le MRAP des Landes souhaite poursuivre cette action approuvée par tous (jeunes, familles, élus) dont la finalité reste bien de participer à la formation d'un esprit citoyen de la jeunesse en particulier dans les quartiers où se retrouve une diversité de population. ::

Daniel Salhorgne,
président du MRAP des Landes



Camp de Gurs, Jean Michel Etchecolonea, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons

FRANCE-ALLEMAGNE DE LA HAINE à l'amitié ?

Pendant trois quarts de siècle, les rapports entre la France et l'Allemagne se sont inscrits dans une conflictualité d'une extrême violence. Comment le travail de mémoire a-t-il pu surmonter cette longue période d'hostilité ?

Une guerre

Trois guerres ont marqué successivement les rapports entre ces deux pays, non pas seulement des guerres entre des États et des armées, mais des guerres impliquant en profondeur les peuples eux-mêmes. En 1871, après quelques mois de guerre et d'occupation prussienne de la moitié nord de la France, Adolphe Tiers, pour acheter une paix rapide, a offert au nouvel empire allemand naissant l'Alsace et la Moselle. Du point de vue de la mémoire, c'est à partir de là que se construit méthodiquement une haine des Prussiens, vraiment méthodiquement.

La presse, la littérature, l'école se mobilisent pour développer une empathie très émotive avec nos chers Alsaciens et Lorrains, ceux qui vivent sous le joug germanique, ou ceux qui ont choisi de le fuir (120 000). Notons une ironie de l'histoire : une partie de ces victimes du colonialisme allemand ont été dirigés sur l'Algérie, pour y devenir... des colons ! La presse, la littérature, l'école distillent en permanence une haine des Allemands, avec une violence qu'on a peine à imaginer. Les « casques à pointe » sont des sauvages inhumains. Oui, leur principal loisir

est de tuer les petits enfants ! Médias et éducation préparent activement la guerre contre l'ogre germanique. Les bataillons scolaires s'entraînent avec des fusils de bois : on les aura !

Deux guerres

Et effectivement, on les a eus. Après 4 ans d'une guerre atroce qui, par ses millions de mobilisés, de morts et de blessés, a travaillé les deux pays jusqu'au plus profond des provinces. On les a eus, les Boches, les Schleus, les Fritz ! Et d'ailleurs, avec un cynisme joyeux, on leur a extorqué des milliards et on a colonisé à notre tour la Sarre et la Ruhr. On humiliait un peuple qui allait, quelques années plus tard, suivre celui qui leur promettait la revanche et la domination sur les peuples dégénérés qui les entouraient. Le racisme peut aussi être une triste vengeance contre les humiliations subies.

Et de trois

Cette fois, après la rapide défaite de 1940, c'est le peuple français qui connaît 4 ans d'occupation militaire, de privations, de peur quotidienne, de répression brutale, de déportations. Et aussi de résistance,

mais parfois sur des bases qui ne sont pas exemptes d'un certain racisme : « À chacun son Boche ! ».

Quelle mémoire ?

Comment gérer ces longues décennies d'affrontements et de haine entre deux peuples voisins ? Une volonté politique, immédiatement après la guerre, va essayer d'effacer ce lourd passif. Une volonté exceptionnelle, qui se situe à la fois sur le plan économique (plan Marshall et Communauté charbon-acier) et sur le plan géopolitique (une Allemagne de l'ouest forte face au bloc soviétique), mais aussi sur le plan humain.

Robert Schuman, le premier artisan de la réconciliation franco-allemande, était un Franco-luxembourgeois, allemand de naissance (en 1886), et Adenauer faisait partie de cette démocratie-chrétienne qui pouvait légitimement se réclamer d'une des rares résistances à Hitler. Des programmes d'échanges culturels, de voyages organisés, de jumelages entre villes, ont été mis en place. Des livres d'histoire communs ont été élaborés. Après tant d'épreuves, il régnait une véritable envie de paix. La fraternisation était le nouveau dogme, même s'il a souvent fallu, de façon assez courageuse, enterrer des douleurs encore vives. Il est vrai que l'Allemagne a su, de son côté, clairement assumer ses responsabilités et rejeter son passé.

Mais la mémoire est-elle donc si facile à déconstruire et à reconstruire, comme avec une baguette magique ? En dépit des volontés politiques, bien des clichés et des stéréotypes subsistent dans les têtes. Une myriade de films, certains immensément populaires, ont enfermé les Allemands dans des images de soldats marchant au pas de l'oe, tendant le bras et aboyant sauvagement. Même dans la classe politique, une certaine germanophobie a longtemps été un fond de commerce prospère. Mais quand on parle de volonté politique, ce n'est pas seulement celle des dirigeants et des États, c'est aussi celle des peuples. Donc la nôtre. Les questions de mémoire sont bel et bien au cœur de ce que le MRAP appelle l'Amitié entre les Peuples. Elles sont notre combat. ::

Jean-François Quantin



« MILLE AUTRES »

ET L'HISTOIRE DE la disparition forcée en Algérie

La torture vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on évoque les pratiques de l'armée française durant la guerre d'Indépendance algérienne. Son usage ne fut pourtant qu'un des aspects de la répression militaro-policière exercée dans la colonie insurgée. C'est ce que documente le projet « Mille autres », né il y a 4 ans avec le soutien des associations Maurice Audin et Histoire coloniale et postcoloniale (histoirecoloniale.net).



Bandeau du site 1000autres.org : des Maurice Audin par milliers

Les « pouvoirs spéciaux » en Algérie

Les « pouvoirs spéciaux » permirent en 1956 d'autoriser l'armée à exercer la répression policière en Algérie sans en référer à l'autorité judiciaire. Ce pouvoir fut donné à Alger en janvier 1957 par le socialiste Guy Mollet au général Massu, commandant la 10^e Division Parachutiste. Dès lors, des dizaines de milliers de « suspects » furent enlevés à domicile, au travail ou lors de rafles, sans que soit fourni de motif légal. Ils furent détenus sans limitation de durée dans un lieu tenu secret et interrogés sans témoin ni recours.

Ce mode opératoire visant à diffuser la terreur dans une population civile serait dénommé plus tard, en Amérique latine notamment, système de la disparition forcée et qualifié en droit international de crime contre l'humanité. Il permit la torture massive mais aussi la disparition définitive de certains des « suspects », décédés des suites de sévices ou exécutés délibérément, leurs corps détruits

ou dissimulés. L'historiographie les connaît comme « *les disparus de la bataille d'Alger* ». Mais combien et qui furent-ils ? Longtemps, le seul cas réellement connu en France fut celui de Maurice Audin, enlevé en juin 1957, détenu au secret, torturé, puis déclaré « évadé » par l'autorité militaire. Sa disparition provoqua une « affaire » en métropole, en raison de son statut : un universitaire d'origine européenne, membre du Parti communiste algérien, dont l'héroïque épouse Josette Audin parvint très vite à interpeller l'opinion publique française et à susciter la constitution du très actif Comité Audin.

Or, si ce cas était emblématique – il permettait de comprendre le fonctionnement du système de terreur –, il était aussi tout à fait exceptionnel : si bien d'autres citoyens français furent torturés à Alger, Audin fut le seul à disparaître. Pour tous les autres, « musulmans » colonisés, la situation d'hégémonie coloniale garantissait qu'il n'y aurait aucune « affaire » les concernant. Si leurs mères et épouses se démenèrent hé-

roïquement elles-aussi pour les retrouver, leurs disparitions ne firent jamais scandale en métropole.

Ces disparus restèrent donc indénombrables et anonymes. Sauf bien sûr pour leurs proches et descendants que, durant 60 ans, nul ou presque n'interrogea. C'est en recourant à leur témoignage que « Mille autres » brise partiellement depuis 2018 cet anonymat.

Les « disparus » d'Algérie

Peu après la reconnaissance par le président Macron de la responsabilité de la République dans le meurtre de Maurice Audin, un site internet – 1000autres.org – rendait publique une archive coloniale listant un gros millier d'avis de recherche d'Algériens enlevés en 1957 par l'armée, établis à la demande de leurs proches. Il lançait un appel à témoignage en direction de ces derniers, les seuls à pouvoir dire ce que par nature les archives coloniales dissimulent : que sont devenus ces victimes de la disparition forcée après leur enlèvement ?

A ce jour, après de très nombreuses réponses, la disparition définitive est certaine ou quasi-certaine pour environ 400 des cas publiés sur le site. Des données nombreuses sont collectées, qui permettent de restituer les histoires particulières de ces disparus et de leurs familles, avec lesquelles des entretiens sont menés par les animateurs du site, Malika Rahal et Fabrice Riceputi, historiens. Sont ainsi réunis des matériaux inédits pour faire une autre histoire de la grande répression d'Alger en 1957. Une histoire intégrant la voix trop souvent négligée de ceux qui la subirent et tentèrent d'y résister.

Plus largement, « *Mille autres* » montre que, plus de 60 ans après les faits, la mémoire de l'année terrible de 1957 – témoignages directs et récits transmis – est encore extrêmement vive et foisonnante dans la société algérienne. Et qu'une forte attente existe de voir enfin se produire non une quelconque « repentance », mais la simple reconnaissance de la vérité, de toute la vérité, par la France. ❖

Fabrice Riceputi

Chercheur associé à l'Institut d'histoire du temps présent, membre de l'Association Josette et Maurice Audin

INTERVIEW PAPE NDIAYE par la revue Pour, revue de la FSU

En mars 2022, Pap Ndiaye n'était pas encore ministre. Il était encore directeur général du Palais de la Porte Dorée, qui comprend le Musée national de l'histoire de l'immigration. Il accordait à Pour, la revue de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) une interview sur ce musée. Il y exprime le rôle vivant et actif que peut avoir un musée pour la construction de la mémoire dans un pays. Et sa dernière phrase introduit justement une idée que porte le MRAP : il manque en France un musée de l'histoire coloniale.



Pape Ndiaye - Photo : Lurkin. Wikimedia CCA 4.0

Qu'apporte le musée au débat public sur l'immigration ?

C'est un lieu où l'on peut s'informer et réfléchir calmement. Il n'y a pas tant de lieux que cela en France sur les questions de l'immigration. Pour le grand public, avoir à disposition un musée national qui convoque les meilleurs spécialistes pour parler des questions de l'immigration, c'est l'assurer qu'il aura des données fiables, une information refroidie.

Cette information peut être engagée, cela fait partie de nos missions de porter un regard positif et bienveillant sur les questions migratoires, comme un fait humain incontournable, très ancien, qui permet de regarder l'actualité avec un peu plus de distance et de s'écarter des discours catastrophistes, hostiles.

Comment a été pensé le nouveau parcours ?

Le chantier a été lancé avant mon arrivée. Ma principale contribution a été d'élargir le parcours en affirmant de façon forte toute la place des migrations extra-européennes, et une vision très globale des migrations en France qui inclut les questions coloniales. La première salle est en partie consacrée à l'esclavage et à la traite. En revenant en 1685, on n'est plus dans l'idée des migrants nos voisins, qui arrivent au moment de la révolution industrielle pour travailler en France, on parle d'autres histoires. Par exemple des esclaves et des protestants qui quittent le royaume au même moment.

Le parcours mène jusqu'à aujourd'hui ?

Il va jusqu'en 2015, jusqu'à ce qu'on appelle la crise des réfugiés qui a été un

moment crucial. En préservant à la fin une fluidité pour pouvoir ajouter de l'actualité. Aujourd'hui les parcours permanents ne sont plus figés, on peut y mettre de nouveaux documents, les adapter à ce qui survient.

Quels sont les meilleurs outils pour présenter l'immigration ?

On fait feu de tout bois. Des archives bien sûr, dans la première salle par exemple on montre un Code noir original. Les objets sont très importants. Une exposition n'est pas seulement une question intellectuelle, d'apprentissage, c'est aussi une émotion. Et l'émotion naît quand vous avez les chaînes d'esclaves sous les yeux, pas simplement une carte montrant le trafic négrier à travers l'Atlantique. Les dons des visiteurs sont importants aussi, comme nos propres acquisitions, et les œuvres d'art. Il y a à peu près toute la palette muséographique.

Tout cela fait sens aujourd'hui ...

Oui, il a une demande sociale. On va apprendre des choses avec ce parcours, y compris pour des gens qui n'ont pas un lien direct, familial, avec l'immigration. Nous sommes persuadés que parler des huguenots ou des esclaves intéresse tout le monde.

Cela permet de sortir de l'Hexagone...

Exactement. C'est ce que fait aujourd'hui la recherche universitaire. On ne peut plus regarder les questions sans les considérer dans une perspective impériale, dans l'histoire globale de la France, pour reprendre un titre de Patrick Boucheron, qui a piloté le comité scientifique.

14 ans après son ouverture au public, le musée a donc de nouvelles propositions ?

Le parcours permanent, et des expositions qui n'auraient pas pu avoir lieu il y a quelques années, comme Picasso l'étranger. L'exposition exigeait des normes en température et en hygrométrie qu'un bâtiment ancien comme le Palais n'avait pas jusqu'à présent.

Le musée se met techniquement à niveau. Nous travaillons également sur les activités artistiques, avec des performances chorégraphiques et musicales. Nous sommes capables de mettre 700 personnes dans le forum, 200 dans l'auditorium. Nous pouvons proposer des spectacles de très grande qualité. Nous sommes ambitieux. Un peu en marge, à la limite de Paris, c'est un peu plus difficile que si nous étions dans le premier arrondissement.

L'aspect colonial est en effet très peu traité ...

Il était marginal jusqu'à présent. Nous allons lui donner toute son ampleur dans la programmation. On propose ici des débats qui ont trait directement à l'histoire coloniale en raison de l'histoire même du monument. On se saisit de cette dimension, qui a crû depuis 15 ans. Puisqu'il n'y a pas de musée de la colonisation, nous assumons notre part du travail. ::

Propos recueillis par
Véronique Giraud

UNE EXPOSITION

pour une AUTRE MÉMOIRE

Le Musée de l'Histoire de l'Immigration a organisé d'avril à juillet 2022 une exposition qui, dans son intention même, contenait un projet important et relativement innovant. Son titre est explicite : « **Juifs et Musulmans, de la France coloniale à nos jours** ». On voit que, dans son principe, son objet n'était pas d'illustrer un moment statique de l'histoire, mais un mouvement, une évolution.

Ses commissaires avaient également un objectif pédagogique affirmé : dépasser les stéréotypes, montrer que deux communautés, que l'on peut être tenté de considérer, à priori, comme figées dans leur identité et placées dans l'histoire côte à côte, ont des rapports qui en réalité ont évolué dans une interaction permanente.

Cette interaction est révélée et illustrée par de nombreux documents de toutes sortes, des témoignages, des récits et des événements reconstitués. Ils révèlent des aspects méconnus de deux siècles d'une histoire riche et complexe. Une fois l'exposition passée, il nous reste un mini-site accessible en ligne et un épais catalogue passionnant qui aide à comprendre l'histoire de l'Afrique du nord depuis deux siècles. On ne peut ici que citer quelques grands traits de cette exposition, et surtout retenir une idée : il faut se garder d'une histoire constituée d'une série d'images imprimées dans nos cerveaux (solution facile que nous privilégions tous spontanément). C'est son mouvement qu'il faut comprendre.

Les Juifs et les Musulmans ? En Afrique du nord, ils vivent ensemble depuis des siècles : oui, ensemble, avec leurs contacts très réels. Et aussi leurs conflits, bien sûr. C'est la colonisation française, au 19^e siècle, qui va venir perturber cet équilibre en introduisant un troisième partenaire. En Algérie du moins, puisque le Maroc et la Tunisie ne seront, plus tard, que des protectorats. L'arrivée de la France va d'abord être plutôt bien accueillie par les Juifs, qui voient une occasion de perdre le statut discriminant de dhimmis qu'ils avaient dans la société ottomane. Mais

la véritable fracture sera celle du fameux décret Crémieux, en 1870. Il donne aux Juifs d'Algérie la citoyenneté française (tous les habitants avaient déjà la nationalité). Cela va éloigner les deux communautés, rapprocher les Juifs d'Algérie de ceux venus d'Europe et perturber les mobilités avec ceux du reste de l'Afrique du nord qui restent des étrangers. Finalement, le but du colonisateur est atteint : casser l'unité de la population algérienne et créer artificiellement celle des « colons ».

Quand sera venue l'heure de l'indépendance, l'histoire va devenir dramatique : les Juifs d'Algérie seront prisonniers de leur inclusion dans la population dite française et seront partie prenante du flux massif et brutal des « colons » en 1962. Ils font partie des « Pieds noirs ». Un même mouvement migratoire, plus étalé et moins dramatique,

concerne les Juifs du Maroc et de Tunisie, pays qui se sont vidés de leur population juive, pourtant ancienne. Cette population dite « séfarade » vient multiplier par quatre la communauté juive métropolitaine, qui passe d'à peu près 100 000 à 400 000, non sans frictions d'ailleurs. N'oublions pas que nous sommes dans le Musée historique des migrations. La dernière étape de cette exposition s'intéresse justement à ces deux migrations parallèles présente en France. Et là encore, le fossé est immense entre les Juifs et les Musulmans. À priori, leur origine commune pourrait les rapprocher au niveau de la culture (musique, langue ...) et du mode de vie : n'ont-ils pas fait ensemble découvrir le couscous aux métropolitains ? Mais bien d'autres critères vont en réalité en faire des communautés opposées au sein de la société française.

La migration des uns a été progressive et consentie, à la recherche du travail, celles des autres a été brutale et dramatique. La guerre d'Algérie a mis les uns et les autres en position de victimes ou de vainqueurs de l'histoire. Enfin, et peut-être surtout, la création d'Israël et les guerres consécutives (1948 et 1967) ont fixé ces deux populations dans des solidarités opposées, voire conflictuelles. Cette exposition démontre à quel point la maîtrise de l'histoire, dans sa complexité et son mouvement, est nécessaire à la construction d'une mémoire qui soit, non pas un prolongement des conflits du passé, mais un outil pour construire la société réconciliée et fraternelle que nous voulons. ❖

Jean-François Quantin



MISSAK MANOUCHIAN AU PANTHÉON ?

Des bruits circulent : on penserait en haut lieu à une nouvelle « panthéonisation », et s'agirait cette fois de Missak Manouchian, d'après son nom arménien de naissance, mais il a aussi choisi d'être naturalisé sous celui de Michel Manouchian. Le MRAP fait partie de ceux qui soutiennent ce projet.

Le Panthéon est en effet le lieu le plus significatif de ce qu'on peut appeler une construction volontaire de la mémoire : la République donne une visibilité officielle à des personnes qui deviennent ainsi des éléments du passé national et sont sensées être porteuses de valeurs autour desquels notre société devrait se rassembler.

Le choix des ces « modèles » issus du passé est évidemment hautement politique et elles peuvent aussi devenir discutables avec le temps. Après Joséphine Baker, ce serait, consécutivement, la deuxième personne étrangère naturalisée qui témoignerait de l'enrichissement que l'immigration apporte à la constitution de notre société.

Un homme, deux mémoires

Missak Manouchian est né le 1^{er} septembre 1906 en Arménie. Il n'a que 9 ans lorsque débute en 1915 le terrible génocide arménien. Son père est abattu les armes à la main. Sa mère décède de la famine imposée par le gouvernement turc d'alors. A ce titre, il est déjà porteur du souvenir d'un important modèle de génocide, cette volonté d'extermination d'un peuple au nom de l'unité nationale. A une époque où ce fantasme d'un peuple obligatoirement homogène continue à provoquer, à travers le monde, des « épurations ethniques », des exils forcés, des refus d'accueil des étrangers, cela est particulièrement important.

Missak et son frère Karapet sont sauvés par une famille kurde puis placés dans un orphelinat au Liban (alors sous protectorat français). Il arrive en France en 1925, comme des milliers de ses compatriotes.



Ensuite, en 1934, il adhère au Parti Communiste Français et il rejoint la Résistance dès 1940. Il est intégré aux FTP-MOI de Paris (Francs Tireurs et Partisans - Main d'Oeuvre Immigrée) dont il devient le responsable en 1943. Le 28 septembre, il supervise l'attaque contre le colonel SS Julius Ritter, responsable du STO en France. Les groupes de Manouchian accomplissent près de trente opérations dans Paris, du mois d'août à la mi-novembre 1943. Au matin du 16 novembre 1943, Manouchian est arrêté avec Joseph Epstein et ses camarades en gare d'Evry par les brigades spéciales. Ils sont remis aux autorités allemandes après avoir été torturés. Une parodie de procès est menée de façon

expéditive par le tribunal militaire allemand du Grand Paris à l'Hôtel Continental. Le 21 février 1944, les 23 membres du « Groupe Manouchian » arrêtés en novembre 1943 sont fusillés au Mont Valérien. En réalité ils étaient 24, Olga Bancic sera décapitée 2 mois plus tard à Berlin.

Le démantèlement et le procès de son groupe font l'objet d'une campagne de propagande allemande dite de « l'Affiche rouge », visant à ternir l'image de la Résistance, en prétendant qu'elle n'est pas le fait de patriotes, mais d'étrangers se livrant à des actions criminelles.

Dix des prévenus sont sélectionnés pour la composition de cette « Affiche Rouge » qui est placardée en 15 000 exemplaires sur les murs de Paris, avec cette inscription : « La libération par l'armée du crime : 56 attentats, 150 morts, 600 blessés ». Mais l'Affiche rouge produit l'effet contraire à celui escompté par les nazis. En 1955, à la suite de l'inauguration de la Rue du groupe Manouchian dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, Louis Aragon écrit le poème « l'Affiche Rouge » publié dans l'Humanité. Il est mis en musique en 1959 par Léo Ferré. La chanson restera censurée, interdite à la radio et la télévision françaises, jusqu'en 1981 !

Le MRAP rend régulièrement hommage à « ces étrangers et nos frères pourtant » : Celesto Bancic, Espagnol, 27 ans ; Olga Banci, Roumaine, 32 ans (seule femme du groupe) ; Joseph Boczov, Hongrois, 38 ans ; Georges Cloarec, Français, 20 ans ; Rino Delle Negra, Italien, 19 ans ; Thomas Elek, Hongrois, 18 ans ; Maurice Fingerwajg, Polonais, 19 ans ; Spartaco Fontano, Italien, 22 ans ; Jonas Geduldig, Polonais, 26 ans ; Emeric Glasz, Hongrois, 42 ans ; Leon Goldberg, Polonais, 19 ans ; Azlama Grzywawz, Polonais, 34 ans ; Stanislas Kubacki, Polonais, 36 ans ; Cesare Luccarini, Italien, 22 ans ; Missak Manouchian, Arménien, 37 ans ; Armenak Arpen Manouchian, Arménien, 44 ans ; Marcel Rajman, Polonais, 21 ans ; Roger Rouxel, Français, 18 ans ; Antoine Salvadori, Italien, 24 ans ; Willy Schapiro, Polonais, 29 ans ; Amédéo Usséglio, Italien, 32 ans ; Wolf Wajsbrot, Polonais 18 ans ; Robert Witchitz, Français, 19 ans. ::

Signature ??

DE L'APPORT PARTICULIER D'UN MUSÉE-MÉMORIAL

Dans le cadre des actions soutenues par notre comité Mrap Lunellois, j'ai récemment eu l'occasion d'accompagner un groupe de lycéens au Mémorial du Camp de Rivesaltes, et un compte-rendu de la visite a été publié sur notre blog : <http://mraplunellois.over-blog.com/2022/11/des-lyceens-du-lycee-feuillade/lunel-en-visite-au-camp/memorial-de-rivesaltes.html>.



Visite d'élèves au Mémorial de la Shoah à Paris : le Mur des Noms

concerne des lieux lourds d'histoire tragique, « tourisme obscur », selon le terme qu'il utilise.

Toute son argumentation tend pourtant à démontrer que l'originalité et la nécessité d'un site mémorial est justement dans la présence complémentaire de ces trois aspects, chacun renforçant l'autre, et augmentant leur capacité d'atteindre chaque but particulier recherché. De son analyse sur la base des ressentis des participants à un voyage scolaire sur le site d'Auschwitz, il tire ces deux conclusions :

« Le savoir prenant la forme d'images mentales et d'affects a une valeur supérieure à celui qui est transmis en cours d'histoire ou par la lecture d'un ouvrage d'historien, dans la mesure où il provient d'un rapport direct et perceptif aux traces de l'évènement. »

« S'ils sont présentés comme étant séparés, voire même s'excluant largement les uns des autres dans la plupart des études sur les musées-mémoriaux, les trois points de vue que sont l'éducation identitaire, l'apprentissage historique et le plaisir récréatif s'articulent pour définir une expérience spécifique. »

Cet ensemble de réflexions que nous devons prolonger est important pour nous, Mrap, qui avons lancé une campagne s'associant à une demande formulée par des horizons divers pour la création d'un musée national de l'histoire du colonialisme. Il pourra étayer autant l'argumentation sur la nécessité impérieuse d'une telle réalisation, que le travail de recherche sur son contenu, voire sur sa localisation. ❖

Jacques Vénuleth



Mémorial du camp de Rivesaltes, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

Au delà de son intérêt ponctuel, qui est apparu à tous comme évident, cette expérience mérite réflexion sur le rôle et l'utilité de ces sites mémoriels.

Il serait d'ailleurs opportun d'être en capacité de répertorier l'ensemble de ces sites, particulièrement sur les thématiques portées par le Mrap, ainsi que leur fréquence d'exploitation par le milieu enseignant pour un public scolaire, ou d'ailleurs également par un public plus large.

Pour ce qui est de la réflexion à mener, je voudrais citer un article déjà ancien, mais qui me semble intéressant, d'autant qu'à

ma connaissance peu de communications existent sur le sujet.

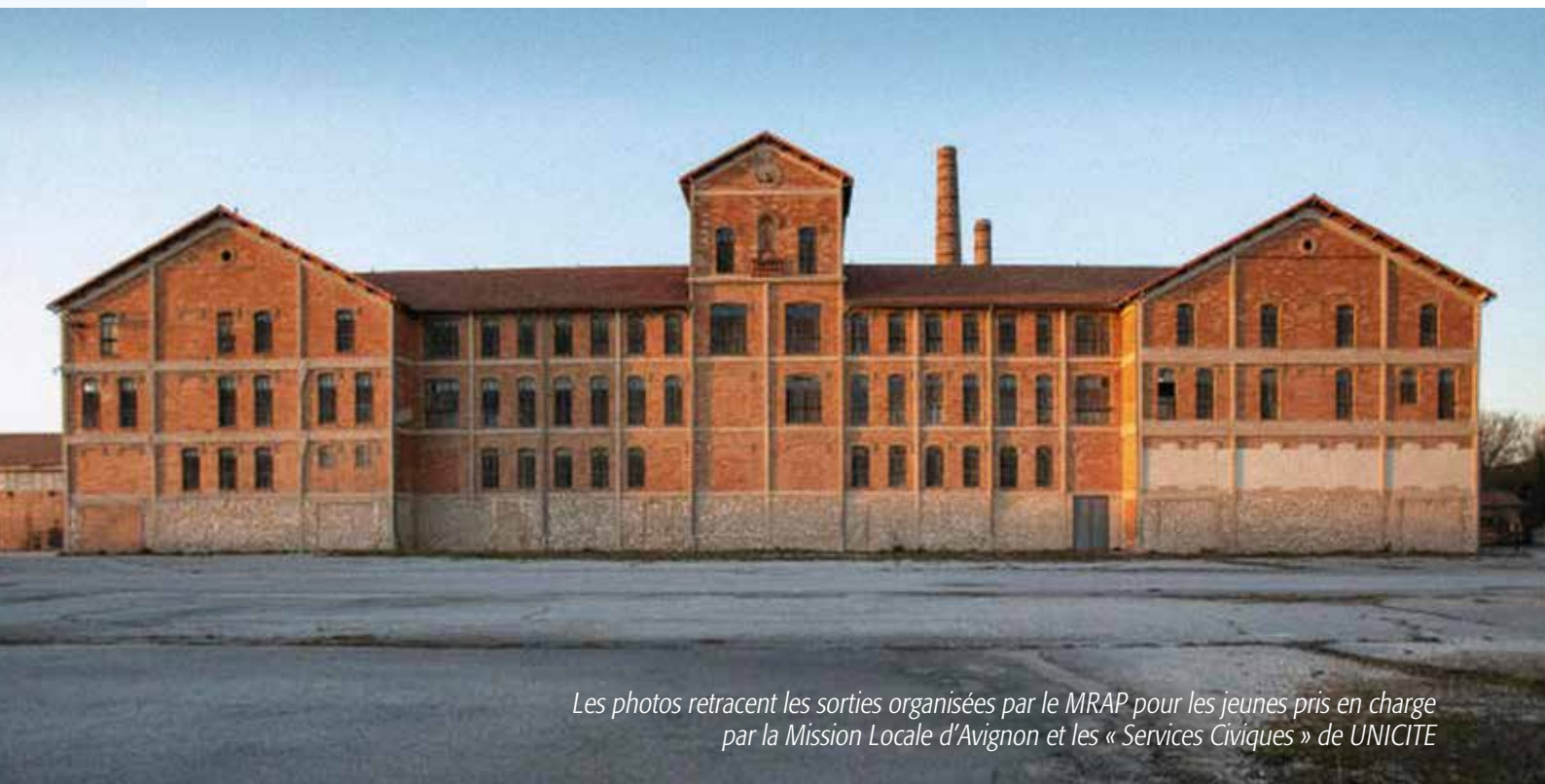
Le musée-mémorial comme lieu d'une expérience touristique spécifique, entre mémorial, musée d'histoire et lieu récréatif : le cas d'Auschwitz-Birkenau ; Par Nathanaël Wadbled <https://journals.openedition.org/tourisme/1390#ftn1>

Dans sa réflexion, le chercheur relève trois fonctions muséales : devoir de mémoire, apprentissage historique et aspect récréatif. Les deux premières sont souvent mises en avant, beaucoup moins la troisième, surtout lorsque l'expérience muséale

À AVIGNON

SORTIES avec le MRAP

Depuis plus de deux ans le MRAP organise, avec le soutien de la DILCRAH, des visites du Site Mémorial du Camp des Milles, à Aix en Provence afin de sensibiliser les jeunes aux problématiques du racisme et de l'exclusion. Ce sont toujours des moments d'échanges intenses et passionnants tant pour les jeunes que pour les organisateurs.



Les photos retracent les sorties organisées par le MRAP pour les jeunes pris en charge par la Mission Locale d'Avignon et les « Services Civiques » de UNICITE

Plus de 200 jeunes de la Mission Locale d'Avignon et d'UNICITE ont pu bénéficier de ces sorties qui se déroulent pendant une journée entière avec pique-nique sur place.

Les transports s'effectuent par minibus pris en charge par la Fédération du MRAP Vaucluse avec deux accompagnants (MRAP, Mission Locale Avignon ou UNICITE).

En complément, une fois par mois, des interventions sur les discriminations sont réalisées à la Mission Locale d'Avignon par un membre du MRAP du Comité de l'Isle sur la Sorgue

Brève histoire du Site Mémorial du Camp des Milles

<http://www.campdesmilles.org/site-memorial-objectifs.html>

« Ouvert en septembre 1939 au sein d'une tuilerie située entre Aix-en-Provence et Marseille, le Camp des Milles connut un peu plus de trois ans d'activité et vit passer plus de 10 000 internés originaires de 38 pays, parmi lesquels de nombreux artistes et intellectuels.

Son histoire se divise en plusieurs phases correspondant aux différentes catégories d'internés qui y séjournèrent : ressortis-

sants du Reich et légionnaires, étrangers désireux d'émigrer, juifs ayant fait l'objet de rafles.

On peut lire à travers ces phases l'évolution tragique de la répression dont furent victimes les étrangers et surtout les juifs sous le régime de Vichy, évolution qui culmina en août et septembre 1942 avec la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs vers Auschwitz via les camps de Drancy et de Rivesaltes.

Le Site-Mémorial a été conçu, principalement pour les jeunes, non seulement comme un musée d'histoire et un lieu de mémoire préservé, mais aussi comme un



espace de culture patrimoniale et artistique et comme un « musée d'idées », un laboratoire innovant dans son contenu comme dans ses dispositifs pédagogiques.

Ainsi, pour la première fois au monde, le Site-Mémorial du Camp des Milles fournit, sur un lieu de mémoire, des repères pluridisciplinaires et des clés de compréhension qui peuvent aider à être vigilant et à réagir à temps face aux crispations identitaires et aux extrémismes.

Son action éducative et culturelle est destinée à renforcer la vigilance et la responsabilité des citoyens face au racisme, à l'antisémitisme et à tous les fanatismes :

- en s'appuyant d'une part sur la mémoire et l'histoire de la Shoah et les crimes de masse commis pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que sur les résistances à ces crimes,
- en tirant parti d'autre part des acquis scientifiques permettant de comprendre, dans un but de prévention, les processus individuels et collectifs qui peuvent conduire à ces crimes, ainsi que ceux qui permettent de s'y opposer.»

Cf : histoire du Camp des Milles (<http://www.campdesmilles.org/histoire-d-un-camp.html>).

Les photos retracent les sorties organisées par le MRAP pour les jeunes pris en charge par la Mission Locale d'Avignon et les « Services Civiques » de UNICITE.

Signature ???



ALGÉRIE – FRANCE

CRÉATION du *Comité Laghouat*

Un *Comité Laghouat* est créé en France afin de relayer une initiative prise par le journaliste-écrivain-poète algérien Lazhari Labter qui a publié une lettre ouverte au président de la République Emmanuel Macron, restée sans réponse.



Clef de la ville de Laghouat
Musée des Armées



Prise de Laghouat en 1852, Jean-Adolphe Beaucé,
Public domain, via Wikimedia Commons

En 1852, pour écraser un soulèvement, l'armée coloniale française, forte de 6000 hommes et commandée par trois généraux - Pélissier - Yussuf et Bouscaren - assiège une ville du sud algérien, Laghouat, le 21 novembre 1852.

L'assaut décisif de la ville eut lieu le 4 décembre où la ville fut prise par les Français. Le traitement brutal des habitants de la ville faisait partie de la tactique de la terre brûlée menée par l'armée française, l'un des premiers cas d'utilisation d'armes chimiques sur des civils fut enregistré pendant cet assaut.

« L'assaut de Laghouat se transforme rapidement en plusieurs jours de massacres pour punir la population insurgée. Environ les deux tiers (2 500 à 3 000 sur un total de 4 500 habitants restant dans la ville assiégée), y compris des femmes et des enfants, sont massacrés.

Le massacre laissa un profond traumatisme chez la population de Laghouat qui

persiste jusqu'aujourd'hui. L'année de ce crime de guerre, où la ville fut vidée de la majorité de ses habitants, est restée dans la mémoire collective des Laghouatis sous le nom de « *Am el-Khalya, l'année de l'anéantissement* ». Elle est également connue comme l'année des sacs de jute, par allusion au fait que les hommes et les garçons survivants capturés, toujours en vie, furent mis dans les sacs de jute et jetés dans des tranchées creusées.

Le niveau de brutalité du massacre de Laghouat est à la fois une démonstration de force et une partie de la longue tactique de la terre brûlée menée par les trois généraux français qui prennent la ville fortifiée. Au cours de la bataille de Laghouat, plusieurs tribus et autres républiques et forteresses de la ville apportent leur aide pour tenter d'arrêter l'avancée des Français, à savoir Ghardaïa (et donc l'ensemble de la confédération mozabite), Metlili et Ouargla.

Les nobles de ces dernières villes, après avoir été témoins ou entendus des atrocités commises à Laghouat, cherchent rapidement à arrêter un accord pacifique pour

rendre leurs villes ou signer des traités gardant leur autonomie sous la protection de la France » (Source : Wikipédia).

La « prise » de Laghouat est célébrée à Paris : les étendards des résistants sont exposés aux Invalides où un Te Deum est célébré. Pélissier rapporte une clé de la ville. En 1864, une rue de Paris prend le nom de Laghouat. Ce crime de guerre est resté dans la mémoire collective des Laghouatis sous le nom de « *Am el-Khalya, l'année de l'anéantissement* ».

Le comité se donne comme objectifs de

- **faire connaître** ce crime de guerre,
- **obtenir la restitution de la clé** (actuellement propriété du Musée de l'Armée, exposée au Musée de l'Empéris à Salon de Provence) et des étendards à la ville de Laghouat,
- **faire apposer une plaque** commémorative/explicative rue de Laghouat (une initiative de Mina Kaci, Sandrine Malika-Charlemagne et Pierre Mansat). ::

Contact : comite.laghouat@gmail.com

UN COLLOQUE DU MRAP sur les réfugiés

Le MRAP, au-delà de ses actions quotidiennes, propose des temps de réflexion sur des thèmes qui méritent une maîtrise plus approfondie, dans l'intérêt d'un militantisme plus compétent. Le 5 janvier 2023, il a invité à l'Ecole Normale Supérieure quelques uns de meilleurs spécialistes de la question des réfugiés.

PHOTO 1 MANQUANTE

Les réfugiés ? Voilà un mot toujours entendu, surtout dans la période actuelle. Mais de quoi parle-t-on ? Quels problèmes se posent derrière ce terme apparemment si simple ? Il s'est construit dans le droit international au cours du 20^e siècle.

Le droit des réfugiés recouvre, dans le monde actuel, une réalité extrêmement variée. Malgré son affirmation instituée par l'ONU, son application par les Etats est hélas très partielle et contrainte. Quelle place occupe le racisme dans l'application inégale de ce droit théoriquement universel ? Des ONG sont également devenues des acteurs de ce droit. Sur toutes ces questions, les intervenants ont apporté de précieux éléments de réponse. L'intégralité de ce colloque sera bientôt accessible sur le site du MRAP.

Les réfugiés, toute une histoire

L'historienne Chloé Maurel rappelle l'acte fondateur que fut la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948, en particulier le droit de quitter un pays où l'on est pas en sécurité. Rapidement, en 1951, la question des réfugiés donne lieu à la Convention de Genève qui est encore aujourd'hui la référence pour le droit des réfugiés.

Son actualité est extrême puisqu'on compte aujourd'hui 80 millions de réfugiés. Certains pays, notamment en Amérique latine, ont une tradition particulière dans ce domaine. L'Équateur est un modèle dans l'affirmation d'une «citoyenneté du monde». L'Afrique a aussi élaboré des conventions particulièrement élargies, en 1974 puis en 2012.

En Europe par contre, la question n'est abordée collectivement qu'en 1999 par le traité d'Amsterdam. Elle est l'objet de nombreuses crispations et sa principale réalisation est l'organisme essentiellement répressif qu'est Frontex. Par contre, au niveau mondial, des approfondissements continuent à se produire, avec la déclaration de New York en 2016 (définition élargie des craintes, principe du non refoulement) ou le pacte Marakech en 2018.

Une grande diversité

Paolo Artmini est représentant du HCR en France, le Haut Commissariat aux Réfugiés (ONU). Il est bien placé pour souligner la grande variété de situations que couvre le terme de « réfugiés ». On pourrait presque dire que chaque réfugié est une personne dont la situation particulière doit être prise en compte en tant que telle. Ce qui n'empêche pas de distinguer des périodes et des phénomènes collectifs. Tous ont en commun d'être des personnes contraintes au départ par une persécution, une guerre, une restriction des droits humains.

Il convient déjà de distinguer les déplacés (à l'intérieur d'un État) des réfugiés (qui sont partis à l'étranger). Ainsi, en 2022, le HCR recense 53 M de déplacés et 32 M de réfugiés. Avec les demandeurs d'asile et les réfugiés « *de facto* », on atteint le total de 103 M de personnes en situation de déplacement contraint. On peut distinguer leur origine. Dans l'ordre actuellement, la Syrie, l'Afghanistan, le Sud Soudan. Et aussi les pays d'accueil, la Turquie, la Colombie, l'Allemagne. L'Ukraine a provoqué un afflux brutal de déplacés et de fugitifs (ils ne relèvent d'ailleurs que d'un statut de protection temporaire). C'est ce mouvement qui place l'Allemagne parmi les premiers pays d'accueil. En réalité, la plupart des réfugiés se trouvent dans des pays de proximité (Iran, Pakistan, Turquie...).

Ce dont nous avons besoin, c'est affirmer que la réalité des réfugiés est gérable et doit l'être dans le respect de l'égalité de traitement.

D'énormes limites

Danièle Lochak est une juriste éminente engagée, en particulier au Gisti, sur la question des migrants. Elle vient souligner

UN COLLOQUE DU MRAP sur les réfugiés

suite et fin de la page 17

les limites importantes que comporte le soi-disant droit des réfugiés. Il repose sur des textes qui sont, y compris la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), de simples déclarations. Mais celles-ci ne créent aucune obligation pour les États censés mettre en oeuvre ces déclarations. L'histoire politique des mesures réellement prises le montre. Même la fameuse convention de Genève reconnaît bien le droit de fuir son pays, mais sans contraindre aucun État à accueillir.

Pendant la guerre froide, on pouvait accueillir sans examen des réfugiés présumés opprimés puisqu'issus de pays considérés comme des dictatures. Or à partir des années 70, ce sont les victimes de nombreux conflits dans le monde qui se réclament de ce droit d'asile. Celui-ci est alors déclaré « en crise » et la plupart des États s'ingénient à trouver le moyen de contourner ce droit. Ils inventent de nombreuses restrictions, comme la nécessité de prouver qu'on a des raisons de se penser en danger, la limitation des transits aéroportuaires ou la classification des « pays sûrs ».

La stratégie la plus en cours actuellement est ce qu'on appelle l'externalisation. Il s'agit de retenir au maximum les réfugiés dans des pays du sud, ou de les y renvoyer, au prix d'accord parfois scandaleux, comme ceux entre l'Europe et la Turquie ou entre l'Italie et la Libye. L'Europe justement n'a pas d'autre stratégie commune que de renforcer les dispositifs de barrage, comme Frontex.

Des êtres humains, pas des réfugiés

C'est ce d'affirme d'emblée Fabienne Lassalle, responsable de SOS Méditerranée. Les personnes qui traversent la Méditerranée au péril de leur vie ne relèvent pas à priori d'une catégorie juridique, ce sont des humains en péril. Son ONG repose entièrement sur le droit de la mer, dont les nombreux textes et conventions établissent, pour les États, des obligations absolues de secours et de débarquement dans un lieu sûr.

Fabienne Lassalle retrace l'historique du drame qui se déroule à nos portes. En 2013, après un naufrage au large de Lampedu-

sa, le dispositif Mare Nostrum a prouvé une certaine efficacité ... pendant un an. C'est donc en 2015 qu'a été créé SOS Méditerranée, parmi d'autres ONG. Sous la pression des campagnes populistes, l'Italie s'est alors lancée dans une stratégie de harcèlement et de criminalisation progressive des ONG.

es spectaculaires difficultés de débarquement vont, avec Meloni, jusqu'à la fermeture (illégal) des ports. Quant à la coordination des sauvetages, obligation remplie un certain temps par l'Italie, elle est maintenant « externalisée » à la Libye. Qui la remplit comme on l'imagine ! Elle intercepte les bateaux et les ramène chez elle : c'est une forme camouflée de refoulement ...

Des liens profonds avec le racisme

Doudou Diène joue depuis longtemps un rôle majeur à l'ONU dans le domaine du racisme. Il nous propose une réflexion sur les rapports entre le racisme et la question des réfugiés. Il nous rappelle que la notion d'accueil de l'autre est très ancienne, elle a fondé la notion, même simplement religieuse, de sanctuaire.

Le tronc commun de ces deux concepts se situe dans celui d'altérité. Celle-ci s'est fixée, historiquement, sur divers critères, géographiques mais aussi culturels, religieux et autres. Quant au racisme, il

s'est développé assez récemment, mais puissamment, sur la couleur de la peau. De fortes tensions se cristallisent autour de lui, les questions de l'identité, de la discrimination, de l'inégalité. On ne peut y opposer que l'universalité, l'unité de l'espèce humaine.

On retrouve justement ces concepts dans la question des réfugiés. Ce n'est pas par accident qu'on a vu des tris inadmissibles entre les fugitifs, à la frontière entre l'Ukraine et la Pologne. C'est la résurgence d'un racisme aux racines profondes. Le racisme dépouille l'autre de son humanité et tente d'organiser son invisibilité. Cette mise au loin, à l'écart, éclate dans les programmes politiques sur les réfugiés : on a parlé tout à l'heure de l'externalisation ! Mais elle se manifeste aussi sur le plan intellectuel et idéologique : des théories comme celle du « grand remplacement » sont un produit cette volonté de mise à l'écart de l'altérité.

Nous avons raison d'intégrer la question des réfugiés à celle du racisme. Il s'agit d'une réflexion commune sur l'humanité. mais il faut aussi la situer dans le temps long. Les pratiques actuelles qui nous choquent témoignent en fait d'un écart entre des pouvoirs qui ont du retard sur l'évolution profonde de nos sociétés. Celles-ci, historiquement, marchent inéluctablement vers la multiculturalité et l'acceptation de l'Autre. Nous militons pour l'avenir. ❖

Mrap Paris Île-de-France

**PHOTO 2
MANQUANTE**

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

AU CENTRE PARIS ANIM' place des Fêtes Paris 19

Vendredi 2 décembre 2022

REGARD SUR LES FEMMES afghanes

Le comité local 19/20^{ème} du MRAP participe depuis 12 ans à la Semaine de solidarité internationale devenue en 2017 le Festival des solidarités. Chaque année nous portons notre regard sur une partie du monde qui lutte pour un monde plus juste.



Les participant.e.s : Mina Safari, peintre (3^e), Réza Jafari, Président de l'association « enfants d'Afghanistan et d'ailleurs » (4^e), Parwin Raouffi, chanteuse (5^e), François Bechiau, maire adjoint chargé de la vie associative (5^e), Yasmine Kaci, membre du comité local du 19^e (6^e), joueur de tabla.

Mai 2022 : Naissance du projet

Nous avons dès le mois de mai présenté notre projet « Rencontre avec les femmes afghanes ». Nous souhaitons rendre compte de la vitalité des artistes dans un contexte d'exil et permettre la tenue d'un débat sur l'accueil des Afghans en France et en particulier des Afghanes. La prise du pouvoir par les Talibans en août 2021 ne pouvait nous laisser indifférents, l'histoire encore une fois avec son cortège

de souffrance, de mort se rappelait à nous. Des femmes à nouveau allaient être emmurées. Leur donner la parole était pour nous évident.

Un projet qui prend forme

Notre projet au fil des semaines prenait forme : exposition, théâtre, débat, chants et musiques. Il était important pour nous de concilier art et politique. Nous avons rencontré **Reza Jafari**, Président de l'asso-

ciation *Enfants d'Afghanistan et d'ailleurs*¹ qui nous a aidées par ses connaissances de la réalité afghane à concrétiser notre projet et nous a mis en relation avec des artistes.

Après quelques jours d'errance et d'inquiétude, la graphiste pressentie ne donnant pas de réponse à notre demande d'utiliser ses photos, la troupe de théâtre espérée pour présenter « *Kaboul, 15 août 2021* » ne pouvant se déplacer, il nous fallait penser à d'autres artistes.

La peintre Mina Safari exilée depuis octobre 2021 nous a autorisées à exposer les photos de ses peintures et l'acceptation d'une compagnie de théâtre exclusivement féminine, l'*Afghan Girls Theater Group* en résidence à Lyon, de venir à Paris nous présenter *Le Rêve perdu*.

Nous avons sollicité **Renée Le Mignot**, Présidente honoraire du MRAP pour débattre avec Reza Jafari sur la situation en Afghanistan et l'accueil réservé aux réfugiés. Jean Paul le Marec du comité local 19/20 acceptant d'être le modérateur de ce débat.

Les « **Hirondelles immigrantes** » ont accepté de conclure avec des chants et des musiques d'Afghanistan. Elles nous avaient enchantées lors de l'anniversaire de la loi de 1972 contre le racisme.

La réalisation du projet

L'écriture du programme, la mise en valeur des photos, l'imprimante qui ne fonctionnait plus, l'ordinateur qui boguait ont été des moments difficiles. Des tracts ont été distribués place des Fêtes, des photos des peintures de Mina Safari accrochées au centre Paris anim' le 25 novembre pour une durée de quinze jours. La mise au point des besoins des artistes avec la régisseuse, l'achat des billets de train, la recherche d'hébergement, de restaurant... Bref, nous avons été très occupées.

Le 2 décembre 2022 : 8 heures du matin

La troupe de théâtre en raison de la grève des contrôleurs des trains ne peut se

¹ But : « Lutter contre l'illettrisme et aider à la scolarisation des enfants afghans garçons et filles nés en Afghanistan et promouvoir la culture afghane à l'étranger »

REGARD SUR LES FEMMES afghanes

suite et fin de la page 19

rendre à Paris. Les 9 comédiennes et la traductrice sont bloquées sur le quai de la gare. Panique à tous les étages, nous sommes fébriles, comment allons-nous faire, nous ne pouvons annuler cette soirée.

Reza Jafari nous propose alors un film de 2003 « *Osama* » de Saddik Barmak en présence de la comédienne Marina Golbahari, réfugiée en France depuis 2015.

Le 2 décembre 2022 : 16 heures

Rencontre de Réza avec la réalisatrice pour la diffusion du film réduit à 45 minutes.

Les achats pour le pot de l'amitié se font sous la pluie et dans le froid. *Les Hironnelles immigrantes* arriveront plus tard pour les essais.

Le 2 décembre 2022 : 17 h-19h

Le vernissage des photos des peintures de Mina Safari a lieu en sa présence. Elle nous a fait le plaisir d'apporter quelques-unes de ses œuvres originales qui trouvent place dans l'escalier menant à la salle de spectacle. Les gens s'arrêtent devant les peintures et restent interdits devant les regards des femmes dont Mina a su montrer la profondeur des émotions.

19h

Après les remerciements à l'équipe du centre Paris Anim, à François Dagneau, maire du 19^{ème} arrondissement et à François Béchiau, maire adjoint chargé de la vie associative, il nous faut annoncer le déroulé de la soirée qui a subi des changements par rapport au programme initial. Nous en sommes désolé.e.s car nous aurions aimé rencontrer ces jeunes femmes exilées qui par la force de la poésie luttent contre la barbarie. Elles ne sont pas venues dire « leur rêve perdu » et leur combat et nous pensons à elles.

Nous présentons le film « *Osama* » réalisé en 2003. Il a été présenté à la quinzaine des réalisateurs à Cannes où il a obtenu une mention spéciale de la caméra d'or. Le film montre le régime des Talibans où



Marina Golbahari, comédienne

selon l'expression du réalisateur « *mourir était une façon de vivre* ».

L'histoire est celle d'une petite fille déguisée en garçon pour survivre avec sa mère et sa grand-mère dans un pays dévasté où le genre féminin est réduit à néant. Ce film n'a rien perdu de son actualité. La reprise du pouvoir par les talibans le 15 août 2021 le confirme.

19h45

Après ce film bouleversant, il flotte un long moment de silence, avant de reprendre la parole. Il y a de la colère contre ce régime et de l'empathie envers cette petite fille vouée à tous les malheurs parce que née sous le mauvais sexe dans une société totalitaire.

Débat animé par J. Paul Le Marec

Reza Jafari parle de la nature du régime des Talibans, de la catastrophe humaine

à l'œuvre dans son pays. Il évoque les femmes privées de tous leurs droits. Mais aussi des femmes qui se battent. Il dit aussi le courage de ce peuple trahi le 15 août 2021 par son gouvernement et des groupes de résistances qui se lèvent. Reza invite les militantes à monter sur scène (Mina, Marina...).

Mina Safari n'a jamais pu exposer ses œuvres en Afghanistan, son souhait c'est d'y retourner quand le pays ne sera plus aux mains des Talibans. Elle souhaite que les femmes prennent des décisions pour l'avenir du pays, elles en ont le talent et les capacités.

Marina Golbahari a 10 ans lorsque « *Osama* » est réalisé. Vingt après ce tournage, elle continue de le présenter. Pour elle, ce film n'est pas le portrait d'une seule petite fille mais celui multiple et réel de ce que vivent les petites filles en Afghanistan.



Yasmine Kaci et Réza Jafari,
organisateur/trice de la soirée.

C'est l'histoire des Afghanes et du peuple Afghan.

Une journaliste témoigne de ce qu'est l'Afghanistan sous les Talibans.

Un jeune entrepreneur afghan exilé en France présente un projet d'autonomisation des femmes afghanes à travers l'artisanat. Il s'agit de donner du travail aux femmes qui, enfermées peuvent néanmoins confectionner des tapis à l'intérieur de leur maison et assurer leur survie. Les tapis sont en laine de mouton, tissés à la main et payés au juste prix.²

Renée le Mignot rappelle que dès la prise du pouvoir par les Talibans le 15 août 2021, le Mrap s'est montré solidaire du peuple Afghan face à l'effacement de ses droits et des libertés. Les actions mises en place pour l'accueil des Afghans et en particulier des Afghanes par la France est très en deçà de ce qu'elle peut faire. L'accueil des réfugié.es doit être une priorité absolue et une protection doit être accordée à toute personne qui fuit la répression exercée par les Talibans. Le MRAP sera toujours à côté de ceux et celles qui souffrent.

Les femmes paient un lourd tribut à cette guerre, elles disparaissent physiquement et socialement. Une lettre de Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP écrite le 8 mai 2001³ lors de la 1^{ère} prise du

² Contact : galinetapisaghan@gmail.com.
Instagram : qaline_tapis_afghans

³ Lettre publiée dans le journal *l'Humanité* le 10 mai 2001.

pouvoir par les Talibans, « *les linceuls ne sont pas faits pour être portés par les vivants* » est lue par Renée. C'est une lettre adressée à « *la mère, la femme, l'épouse, la sœur, condamnée à vivre sans exister, transformée en ombre fantomatique...* ».

C'est une lettre d'un homme « *... ton frère d'humanité. Toi dont les souffrances, souvent m'empêchent de dormir.* » Cette très belle lettre est publiée en intégralité à la suite de cet article.

Jean-Paul conclut ce débat en citant un extrait d'une lettre du 8 mars 2022 de la poétesse afghane Hoda Hamosh⁴ « *Nous nous levons, combattons les Talibans de la manière la plus humaine. Et nous pensons. Nous disons non au sort qui nous humilie. Nous croyons en ce que nous faisons et en la façon dont nous allons. Je sais que c'est difficile, mais ce n'est pas impossible. Je*

⁴ Lettre publiée dans le journal *l'Humanité* le 10 mai 2001.

souhaite qu'après le jour de la victoire, le monde soit avec nous et que l'honneur de cette victoire soit raconté à leurs enfants ».

20h45

Les hirondelles immigrantes assises sur un tapis dans leurs costumes traditionnels nous ont fait vivre un moment hors du temps. Leurs chants, leurs musiques nous ont transportés.

Parwin, quand elle était plus jeune, chantait à la télévision et à la radio afghane. Elle a rencontré en 2019 Matine Saghar chanteur et joueur d'harmonium, ainsi que Rohullah Ghaznawi, joueur de tabla. Dans la salle, certains se sont levés et ont dansé oubliant leur peine pendant ces instants de grâce, d'autres battaient la mesure...

21h15

Tout a une fin. Nous remercions les participant.e.s et appelons à soutenir le peuple afghan. Les spectateur/trices sont invité.e.s à partager le verre de l'amitié. Le thé coule à flot, nous discutons encore un peu, les artistes s'en vont... Le quotidien reprend ses droits, Palmyre, Sarah et moi faisons la vaisselle.

Nous tirons un bilan positif de cette soirée, entre 80 et 100 personnes sont venues à la « *Rencontre des femmes afghanes* ». ❖❖

Yasmine (CL 19/20)



LES LINCEULS NE SONT PAS FAITS pour être portés par les vivants

En 2001, *l'Humanité* avait donné la parole à plusieurs écrivains pour s'exprimer sur la situation des femmes afghanes. Mouloud Aounit alors secrétaire général de MRAP avait livré le texte ci-dessous.



Burka , Steve Evans from India and USA, CC BY 2.0, via Wikimedia Commons

Toi la mère, la femme, l'épouse, la sœur, condamnée à vivre sans exister, transformée en ombre fantomatique.

Toi la mère qui a donné vie à des tortionnaires dont l'aveuglement t'interdit de visage, ils te nient dans ton droit à être toi-même dans la colère, la joie ou le chagrin.
Ta vie confisquée blesse notre conscience qui s'interroge douloureusement.

Ces êtres au cœur sec, dont l'esprit de ténèbres oblitère le visage innocent des fillettes et t'enchaîne, pour tous tes déplacements à ton mari, ton père, ton cousin, sont à mettre au ban de l'humanité. Viendra le jour où, à l'instar des bourreaux qu'a charrié l'histoire la plus lointaine, ceux-là mêmes devront répondre de ce crime contre ton humanité.

Qu'ils sachent que ne restera pas sans réparation l'humiliation quotidienne qu'ils te font subir, la douleur d'être publiquement battue dans les rues de Kaboul.

Un jour viendra où seront citées à comparaître au tribunal ses « hommes libres » pour non assistance à femmes en danger et complicité de haine et d'obscurantisme les nations qui ont porté et maintiennent au pouvoir les talibans.

Et ces derniers devront répondre du mal terrible fait aux musulmans en renvoyant une image caricaturée, déformée, moyenâgeuse de l'islam.

Dans ta vie faite de torture permanente, l'impuissance parfois te ronge, accentue tes souffrances.

Sache cependant que les oppressions les plus insupportables ont toujours libéré et stimulé révolte, colère et résistance collective.

Regarde ces femmes qui, au péril de leur vie, défient toutes les interdictions pour continuer à exercer leur métier dans la clandestinité.

Vois ces familles qui persistent à envoyer leurs filles à l'école.

Pense à tous ces hommes assoiffés de liberté et de justice qui en Afghanistan, luttent dans les conditions les plus extrêmes pour tirer ton peuple vers la démocratie et la modernité.

Ce sont autant de petites étoiles d'espoir dans les ténèbres qui se sont étendues sur la terre.

Enfin, toi que je regarde sans te voir, je ne te quitte pas.

Je lance vers toi ma solidarité d'homme, ton frère d'humanité.

Toi dont les souffrances, souvent, m'empêchent de dormir.

8 mai 2001 ❖

Mouloud Aounit

J'ADHÈRE AU MRAP

Et je détermine ma cotisation annuelle en fonction de mes revenus mensuels.

- Moins de 700 € mensuels **20 €**
- De 700 € à 1199 € mensuels **40 €**
- De 1200 à 1699 € mensuels **60 €**
- De 1700 à 2199 € mensuels **80 €**
- De 2 200 € à 2999 € mensuels **100 €**
- De 3000 € à 3500 € mensuels **120 €**
- De 1700 et 2199 € mensuels **140 €**
- Adhésion de soutien** €

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone mobile : Téléphone fixe :

Courriel :

Date de naissance : / /

Signature

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Numéro de téléphone.....

MONTANT DU DON €



Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Numéro de téléphone.....

- Période d'abonnement**
- UN AN « Particuliers et Collectivités»** **24 €**
 - UN AN « Étranger et DOM-TOM»** **35 €**



Vous pouvez également effectuer les dons, abonnements et adhésions sur le site du MRAP : www.mrap.fr

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du **MRAP**, 43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

adhesions@mrap.fr 01.53.38.99.86

ADHÉSION

DONS

ABONNEMENT

LA VIOLONISTE D'AUSCHWITZ d'Ellie MIDWOOD

C'est un roman inspiré de l'histoire vraie d'Alma Rosé. Etoile de l'orchestre philharmonique de Vienne, nièce de Gustav Mahler, Alma Rosé est déportée à Auschwitz en juillet 1943.

Elle est reconnue par l'une des chefs du camp qui va lui imposer de monter et diriger

un orchestre de femmes. Alma refuse d'abord puis elle comprend que cela peut permettre de sauver des jeunes filles, notamment de la chambre à gaz. Elle rencontre le pianiste tchèque Miklos dans le « Village des familles », conçu pour une visite de la Croix Rouge. Après cette visite, hommes, femmes, enfants du « Village des familles » seront tous envoyé(e)s à la chambre à gaz, Miklos également. L'orchestre d'Alma jouera l'hymne tchèque pour les accom-



pagner sans que les nazis osent les interrompre. Ce livre c'est l'horreur des camps nazis, des « expériences médicales » (Alma va cotoyer le tristement célèbre Mengele, « l'ange de la mort »), de la faim, de la soif, du froid, de la mort omniprésente mais c'est aussi la solidarité, le courage et la résistance.

Paru aux éditions J'ai lu en 2022. ::

Renée Le Mignot

LE PETIT MANUEL ANTIRACISTE POUR LES ENFANTS (MAIS PAS QUE !!!)

Par RAKKID
(RACHID SGUINI)

Editions Lapin, juillet 2021

Le vrai titre : Le petit manuel antiraciste pour les enfants (mais pas que !!! C'est aussi pour les adultes, les tontons racistes et toutes les personnes qui souhaitent comprendre le racisme et qui veulent éviter de perpétuer des préjugés parce que c'est pas cool le racisme !!!)

Cette bande dessinée est constituée de 27 fiches thématiques de 1 à 4 pages

visant en quelques bulles selon les cas à définir des termes parfois complexes liés au racisme (exemple : « stéréotype », « préjugé », « discrimination »), déconstruire certaines affirmations ou représentations (« Les juifs sont-ils tous riches ? », « Pourquoi les enfants Roms ne vont pas à l'école ? »), expliquer en quoi certains propos ou mots sont racistes (« noir », pas « black »), répondre à différentes questions (par exemple : comment combattre le racisme à ton niveau ?), analyser le racisme dans les publicités, dans certaines croyances (« Pourquoi les Chinois sont jaunes ? ») et rappeler que les mots peuvent blesser et que le racisme tue encore. La BD permet



d'aborder ces questions avec humour, un texte réduit qui n'empêche pas le message d'être clair sur la dimension intolérable de certains propos ou actes, ou sur les conséquences du racisme et des discriminations. Les références mêlent personnages de séries, de fictions récentes à des données issues de la recherche, des statistiques de la CNCDH, ce qui permet d'être attractif pour les plus jeunes tout en étayant les propos. La conclusion est apportée par l'auteur

lui-même : parler de tout est impossible, cette BD est une première approche. Elle invite à échanger sur le sujet, voire parfois à débattre des réponses proposées. ::

Anne Féray

Reçu au MRAP SAUVONS LES MIGRANTS, ANTHOLOGIE poétique humanitaire

Poésie pour vivre. Poésie pour émouvoir. Tel est le credo des auteurs et poètes Aumane Placide et Patrick Picornot, dont la rencontre a mené à la création de l'association Parole & poésie.

Cet éditeur associatif vient de faire paraître une anthologie poétique humanitaire dé-

diée aux marins-sauveteurs de SOS MÉDITERRANÉE : *Sauvons les migrants*. Fruit d'un long, patient et passionné travail, l'ouvrage rassemble 50 poèmes – ceux de 25 femmes et de 25 hommes –, des textes sur des questions historiques, juridiques et scientifiques ainsi que le témoignage d'un exilé. L'ouvrage s'achève par deux répertoires pratiques de structures d'aide aux migrants. L'édition associative de loi 1901 *Parole & Poésie* a souhaité reverser 60 % du montant des bénéfices des ventes de *Sauvons les migrants* à SOS MÉDITERRANÉE. Éditeur et contributeurs sont tous bénévoles. (Les 40 % restant seront alloués à *Parole & Poésie* pour son propre fonctionnement.)

Informations pratiques

Sauvons les migrants est disponible sur commande au tarif de 20 € (+5 € de frais de port) auprès de l'association *Parole & Poésie* – 12, rue Théophraste-Renaudot – F-75015 Paris.

Courriel : parole.et.poesie@gmail.com
Paiement par chèque bancaire à l'ordre de l'association *Parole & Poésie*, sans omettre de joindre vos coordonnées complètes. L'ouvrage est également en vente à la Librairie LE DIVAN, 203, rue de la Convention, 75015 PARIS. Téléphone : 01 53 68 90 68. ::